

<https://enseignants.se-unsa.org/Grenelle-de-l-Education-Le-SE-Unsa-rappelle-ses-attentes-avant-le-Grand-oral-du>



# Grenelle de l'Éducation : le SE-Unsa rappelle ses attentes avant le Grand oral du ministre

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : mardi 25 mai 2021

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Mercredi 26 mai en fin de journée, Jean-Michel Blanquer clôturera le *Grenelle de l'Éducation* lancé en octobre dernier. Cette opération aura mobilisé 10 groupes de personnalités venues majoritairement de la société civile, organisé les états généraux du numérique, un colloque sur l'enseignant du XXI<sup>e</sup> siècle, une consultation des personnels et, en parallèle, six ateliers thématiques avec des représentants de la société civile et des représentants du personnel. Qu'en ressortira-t-il ?

Le SE-Unsa a maintes fois exprimé au ministre ses attentes pour l'École et nos métiers ainsi que les lignes rouges à ne pas franchir. De plus, ce Grenelle de l'Éducation ne peut pas se substituer au dialogue social. Cette clôture du Grenelle devra permettre de définir les orientations retenues par le ministre et de préciser enfin les moyens budgétaires alloués pour ensuite être suivie de véritables discussions avec les organisations syndicales. Le SE-Unsa le redira au ministre lors de la rencontre qui précédera sa conférence.

La nécessité d'un service public d'éducation juste et efficace

Pour le SE-Unsa, disposer et soutenir un système éducatif juste et performant pour chacun de ses élèves est une nécessité pour notre pays, notre société, notre modèle démocratique. Notre pays doit se donner les moyens de permettre à chacun d'être inclus socialement et professionnellement. Notre système éducatif a un rôle prééminent à jouer et il s'y adapte sans cesse. Il a aujourd'hui besoin d'un soutien renouvelé et amplifié.

Cet enjeu, pour le SE-Unsa, il n'est possible ni de le différer ni de le contourner.

Or, aujourd'hui, pour les personnels, il y a un déficit important de soutien qu'il s'agisse de la reconnaissance de leur professionnalité, des capacités à les former, de leurs rémunérations et évolutions de carrière, de leur qualité de vie au travail ou encore des moyens alloués à l'École.

Les attentes des personnels

D'un point vue objectif et rationnel, les faits sont là. Ils ont fait l'objet de constats sévères et partagés par tous : les métiers de l'éducation nationale n'attirent plus, le renouvellement de la profession depuis plusieurs années est de plus en plus difficile, la rémunération des personnels fait l'objet d'un tassement et le pouvoir d'achat est en berne. Pour certains, comme les AESH qui représentent un personnel sur dix, la situation de rémunération est tout simplement indigne de l'État employeur dans un pays développé.

S'agissant des enseignants, CPE et PsyEN, leur rémunération est non seulement très inférieure à celle de leurs homologues des pays comparables de l'OCDE mais aussi à celle des catégories comparables de la fonction publique d'État. Enfin, les inégalités entre la rémunération des femmes et des hommes, entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>d</sup> degré persistent.

À ces éléments sonnants et trébuchants, s'ajoute un sentiment de déconsidération plus large qui tient à la gestion interne des ressources humaines étouffée par la masse et le manque de moyens, aux instructions ministérielles et réformes menées selon des agendas politiques.

Quels critères d'évaluation du Grand oral du ministre ?

Au SE-Unsa nous avons posé depuis de nombreux mois un certain nombre de priorités qui doivent se concrétiser dans le cadre de perspectives pluriannuelles :

- l'urgence d'apporter une amélioration immédiate au pouvoir d'achat des AESH avec la nécessité de prévoir dès le prochain budget une enveloppe dédiée ;
- l'objectif d'un début de carrière des enseignants, CPE et PsyEN avec un traitement net minimum de 2000Euros/mois ;
- l'augmentation des taux d'accès à la hors classe et l'amélioration des modalités de passage à la classe

exceptionnelle, pour une revalorisation réelle de la carrière de tous ;

- la reconnaissance des dimensions largement accrues de suivi et d'accompagnement de tous les élèves, qu'il s'agisse des besoins éducatifs particuliers ou des parcours scolaires et des choix d'orientation, par une revalorisation de l'Isae et de l'Isoe ;
- l'autonomie pédagogiques des écoles par la consolidation de la direction d'école pour laquelle de premières avancées ont été obtenues pour 2021 mais qui restent à poursuivre largement pour reconnaître, structurellement et financièrement, le niveau de responsabilité et la charge de travail ;
- la densification et la formation des équipes de personnels de ressources humaines, de santé, sociaux et de sécurité pour une meilleure prise en compte de la qualité de vie au travail des personnels ;
- un travail systématique pour rétablir de la justice et de l'équité pour tous les oubliés de la première phase de la revalorisation : les personnels exclus de la prime d'équipement informatique et de l'Isae ou de l'Isoe, ceux dont les régimes indemnitaires initialement reconnaissaient une technicité et des sujétions professionnelles particulières et qui ont été systématiquement mis de côté par l'institution comme les conseillers pédagogiques du premier degré, les CPE, les PsyEN, les professeurs documentalistes, les conseillers en formation continue ou bien encore les enseignants en milieu pénitentiaire par exemple.

Au SE-Unsa, nous avons aussi posé des lignes rouges. Pour chacune des mesures envisagées, il faudra impérativement :

- ne pas accroître la charge de travail et les obligations des personnels alors que toutes les études montrent l'accroissement en quantité et en pression ;
- ne pas calquer sur l'École et ses personnels des lubies managériales mal digérées et souvent remises en cause dans le monde de l'entreprise : mérite, relations hiérarchisées dans les collectifs de travail, etc.

Le ministre est attendu sur les moyens de permettre les évolutions nécessaires de notre système éducatif pour qu'il puisse durablement et efficacement réduire les corrélations entre les origines sociales de la réussite scolaire, qu'il permette d'améliorer réellement la qualité de vie au travail des personnels.

Le SE-Unsa redira ces éléments au ministre en amont de sa conférence du mercredi 26 mai. Il reste donc au ministre à clore son Grenelle et à poser sur une table de négociations les éléments concrets et solides attendus par les personnels pour 2022 et au-delà tant le retard accumulé est grand. Si le calendrier électoral ne permet plus une loi de programmation budgétaire, il faudra pouvoir inscrire les engagements dans des textes réglementaires de portée pluriannuelle.